

**Yukon et Territoires du Nord-Ouest.**—Il y a deux cités et une ville au Yukon et deux districts d'administration locale dans les Territoires du Nord-Ouest, tous assurant certains services municipaux. Ils ne figurent pas au tableau 24.

**24.—Municipalités, selon la désignation officielle<sup>1</sup> et le classement statistique<sup>2</sup>, par province, 1<sup>er</sup> janvier 1958**

Municipalités	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
<b>DÉSIGNATION OFFICIELLE<sup>1</sup></b>											
Municipalités locales.....	67	24	66	42 <sup>3</sup>	1,662	937	190	781	295	122	4,186
Cités.....	2	1	2	6	42	29	6	10	9	35	142
Villes.....	38 <sup>4</sup>	7	40	20	152	157	35	102	36	2	639
Villages.....	27 <sup>5</sup>	16	...	1	336	154	37	373	152	55	1,151
Municipalités rurales <sup>6</sup> .....	...	...	24	15	1,132	597 <sup>7</sup>	112 <sup>8</sup>	296 <sup>9</sup>	48 <sup>10</sup>	30	2,254
Comtés (Québec et Ontario)	...	...	...	...	75	39 <sup>11</sup>	...	...	...	...	114
<b>Total, municipalités constituées.....</b>	<b>67</b>	<b>24</b>	<b>66</b>	<b>42</b>	<b>1,737</b>	<b>976</b>	<b>190</b>	<b>781</b>	<b>295</b>	<b>122</b>	<b>4,300</b>
<b>CLASSEMENT STATISTIQUE<sup>2</sup></b>											
Dans les zones métropolitaines <sup>12</sup> .....	2	...	3	5	76	40	14	...	10	19	169
Urbaines.....	2	...	2	3	57	23	7	...	6	7	107
Rurales.....	...	...	1	2	19	17	7	...	4	12	62
Autres urbaines.....	65	24	40	24	473	317	71	485	241	85	1,825
Autres rurales.....	...	...	23	13	1,113	580	105	296	44	18	2,192
Semi-urbaines.....	...	...	...	...	...	56 <sup>13</sup>	...	...	...	...	56
Autres.....	...	...	23	13	1,113	524	105	296	44	18	2,136
Comtés (Québec et Ontario)	...	...	...	...	75	39	...	...	...	...	114
<b>Total, municipalités constituées.....</b>	<b>67</b>	<b>24</b>	<b>66</b>	<b>42</b>	<b>1,737</b>	<b>976</b>	<b>190</b>	<b>781</b>	<b>295</b>	<b>122</b>	<b>4,300</b>

<sup>1</sup> Municipalités groupées suivant la catégorie officielle à laquelle elles appartiennent et qui donne une idée de leur importance et de leur genre (voir renvoi 6).

<sup>2</sup> Municipalités groupées suivant la classification établie pour fins de comparaisons par les Conférences fédérales-provinciales au sujet de la statistique municipale, le classement visant à ranger les municipalités dans des groupes comparables pour fins statistiques.

<sup>3</sup> Non compris 57 districts d'amélioration locale.

<sup>4</sup> Désignées villes par la province (31), circonscriptions rurales (4) et districts d'amélioration locale (3); toutes relèvent de la même loi.

<sup>5</sup> La désignation varie selon la province.

<sup>6</sup> Classées par la province "conseils communautaires".

<sup>7</sup> Y compris 24 districts d'amélioration.

<sup>8</sup> Y compris 3 circonscriptions autonomes appelées "municipalités suburbaines"; non compris les districts de gouvernement local.

<sup>9</sup> Non compris 12 districts d'amélioration.

<sup>10</sup> Y compris 10 municipalités de comté; non compris 50 districts d'amélioration et deux régions spéciales.

<sup>11</sup> Y compris la municipalité du Grand-Toronto.

<sup>12</sup> Municipalités que le recensement de 1956 incluait en tout ou en partie dans les zones métropolitaines, sauf la municipalité du Toronto métropolitain (voir renvoi 11).

<sup>13</sup> Classées suburbaines et semi-urbaines par les autorités provinciales.

## Section 4.—Commissions royales fédérales et provinciales

**Commissions royales fédérales\*.**—Les commissions royales établies du 15 octobre 1957 au 31 janvier 1958 sont indiquées à l'Appendice p. 1327 de l'*Annuaire* de 1957-1958, la liste étant la suite de celles figurant dans les *Annuaire*s précédents, depuis l'édition de 1940 (pp. 1137-1146).

\* Commissions constituées conformément à la Partie I de la loi sur les enquêtes.